



Procès-verbal
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École Pie-X-de l'Assomption

N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE
ÉCOLE PIE-X-DE L'ASSOMPTION**

Procès-verbal de l'Assemblée générale de parents tenue
le mardi 15 septembre 2020 à 18 h, à l'École Pie-X-de l'Assomption.

ÉTAIENT PRÉSENTS (voir en annexe la liste de présence).

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Geneviève Crête , directrice

Karine Couture , directrice adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h

La direction de l'école, Geneviève Crête,
accueille les parents, constate le quorum et ouvre la séance.

AG # 20-21-001 **1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Sébastien Tison, parent, et résolu :
QUE l'ordre du jour de l'Assemblée générale de parents soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École Pie-X-de l'Assomption

N° de la résolution
ou annotation

AG # 20-21-002 **2. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Valérie Gagnon, parent, et résolu :
QUE la directrice de l'école, Geneviève Crête, préside l'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 20-21-003 **3. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Kim Pouliot, parent, se propose à titre de secrétaire d'Assemblée et résolu :
QUE Kim Pouliot, agisse comme secrétaire d'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 20-21-004 **4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 septembre 2019**

Il est proposé par Sébastien Tison, parent, et résolu :
QUE le procès-verbal de l'Assemblée générale de parents soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Pas de suivi au procès-verbal.

**6. INFORMATION SUR LE RÔLE DU CÉ, SA COMPOSITION, SON FONCTIONNEMENT,
LE NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DES PARENTS À ÉLIRE ET LA DURÉE DE LEUR MANDAT
(42 et ss. LIP)**

La direction de l'école, Geneviève Crête, donne l'information.



Procès-verbal
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École Pie-X-de l'Assomption

N° de la résolution
ou annotation

7. LECTURE DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

La présidente du Conseil d'établissement, Valérie Gagnon, présente le rapport annuel.

Copie de ce rapport a été transmise aux parents de l'école avant la rencontre et sera transmise au Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

8. INFORMATION SUR LE RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS, SA COMPOSITION, SON FONCTIONNEMENT, LE NOMBRE DE REPRÉSENTANTS DES PARENTS À ÉLIRE ET LA DURÉE DE LEUR MANDAT (189 et ss. LIP)

La représentante du Comité de parents, Valérie Gagnon, donne l'information sur les sujets traités au cours de l'année 2019-2020.

9. INFORMATION SUR LE POUVOIR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE METTRE EN PLACE UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP), SON RÔLE, SA COMPOSITION SON FONCTIONNEMENT ET NOMINATION DES MEMBRES (96 et ss. LIP)

La direction de l'école, Geneviève Crête, donne l'information.

10. INFORMATION SUR LA FONDATION

La présidente de la Fondation, donne l'information.

11. LECTURE DU RAPPORT ANNUEL DE LA FONDATION 2019-2020

Marie-Pierre Caron, trésorière, fait un état de situation des activités réalisées. Elle nous informe qu'un montant de 19 162,70 \$ pour les fromages et étiquettes a été remis à l'école pour couvrir les activités des élèves.

AG # 20-21-012

12. ADOPTION DES RÈGLES D'ÉLECTION

Il est proposé par Valérie Gagnon, parent, secondé par Marie-Pierre Caron, parent, que le vote à main levée soit utilisé si le nombre de candidats excède le nombre de postes disponibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École Pie-X-de l'Assomption

N° de la résolution
ou annotation

AG # 20-21-013 **13. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION**

Il est proposé par Sébastien Tison, parent, et résolu :
QUE la direction, Geneviève Crête, préside les
élections aux différents postes de représentants des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 20-21-014 **14. NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS**

Il est proposé par Valérie Gagnon, parent, et résolu :
QUE Karine Couture, agisse comme scrutateur aux élections
aux différents postes de représentants des parents.

Simon Charland, parent, se propose et résolu :
QUE Simon Charland, agisse comme scrutateur aux élections
aux différents postes de représentants des parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 20-21-015 **15. ÉLECTION DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SELON LE NOMBRE DE
POSTES VACANTS AINSI QUE LES SUBSTITUTS**

La présidente d'élection informe qu'il y a 4 postes vacants réservés aux parents
au sein du conseil d'établissement de l'école.
Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes, savoir :

➤ Valérie Gagnon

ATTENDU QUE le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes vacants,
Valérie Gagnon est élue par acclamation pour un mandat de 2 ans.
Une assemblée extraordinaire devra être convoquée afin de combler les postes disponibles.



Procès-verbal
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École Pie-X-de l'Assomption

N° de la résolution
ou annotation

La présidente d'élection informe qu'il y a 6 postes substitués réservés aux parents au sein du conseil d'établissement de l'école pour des mandats de 1 an.
Il s'agira d'une liste d'appel par priorité.

Aucune candidature soumise.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes de substitués, une assemblée extraordinaire devra être convoquée afin de combler les postes disponibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 20-21-016 **16. ÉLECTION DU PARENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT AU COMITÉ DE PARENTS
ET DE SON SUBSTITUT (47 LIP)**

La présidente d'élection informe qu'il y a lieu d'élire un représentant des parents au Comité de parents du Centre de services scolaire et possibilité d'élire un substitut à ce représentant.

Ces représentants doivent être du conseil d'établissement.

Les parents suivants présentent leur candidature pour combler ces postes, savoir :

- Valérie Gagnon à titre de représentante
- Sébastien Tison à titre de substitut

ATTENDU QUE seule Valérie Gagnon se présente, celle-ci est élue par acclamation au poste de représentante des parents au sein du Comité de parents pour une durée de 1 an et Sébastien Tison s'étant proposé comme substitut est également élu pour une période de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG # 20-21-017 **17. DÉCISION DE FORMER OU NON UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS**

Il est proposé par Simon Charland, parent, et résolu :
Que l'OPP actuel soit conservé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Procès-verbal
de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
de l'École Pie-X-de l'Assomption

N° de la résolution
ou annotation

18. RECRUTEMENT DE PARENTS À LA FONDATION

Les parents intéressés à se joindre à la Fondation sont invités à transmettre leurs coordonnées à Marie-Pierre Caron.

19. AFFAIRES DIVERSES

Aucun point à traiter

20. DATE DE LA PREMIÈRE RENCONTRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La directrice de l'école rappelle que l'Assemblée que la première rencontre du conseil d'établissement se tiendra immédiatement après l'AGA.

AG # 20-21-021 **21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 18h50**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Simon Charland, parent, et résolu:
QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

(signature)
La présidente d'Assemblée

(signature)
La directrice